



Genève, le 24 mars 2021

## **Rajout d'un alinéa « 3.2 bis » à article n°11 du règlement des compétitions officielles de Swiss tchoukball**

Proposition du Tchoukball Club Genève pour  
la Conférence des Présidents du 24 avril 2021

### **Objectifs**

- Meilleures intégration progressive des jeunes en ligue A du Championnat Suisse
- Offrir plus de temps de jeu pour les jeunes qui sont en transition de la ligue B à la ligue A

### **Proposition de modification de l'article n°9 du règlement des compétitions officielles de tchoukball**

Dans un but de formation, grâce à la proposition ci-dessous les jeunes tchouqueurs/tchouqueuses pourraient profiter d'avoir plus de temps de jeu lors de matchs en ligue B tous en commençant à intégrer petit à petit le haut niveau de jeu en ligue A. Cet alinéa permet de faire cette transition, petit à petit, de manière plus progressive

Proposition de rajout d'un alinéa 2.3bis à l'article 11 :

*3.2bis. Tant qu'un/e joueur/joueuse est encore en catégorie junior M18 ou au-dessous, il/elle peut officiellement jouer dans une équipe en championnat ligue A et une équipe de championnat ligue B du même club. Il/Elle ne peut néanmoins prendre part au playoff que dans une de ces 2 équipes.*